



Procès-verbal du conseil de l'école doctorale de chimie de Lyon (ED 206) 30 Mai 2023

Présents :

Rémy BAYARD, Stéphanie BRIANCON, Stéphane DANIELE, Mylène DOLLINGER, Vincent DUGAS, Bénédicte DURAND, Renée EL MELHEM, Christian GEORGES, Catherine JOURNET, Timothy MCKENNA, Stéphane PAROLA, Francette PIGNARD, Olivier PIVA, Pascal RAYBAUD, Kristi TOUMA

Ordre du Jour :

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Règlement intérieur : modifications + participation étudiant conseil ED
- Déroulement du prochain concours de l'ED Chimie
- Passage de SIGED à ADUM
- Bilan Financier
- Questions diverses

Début : 12h35

1- Règlement intérieur : modifications + participation étudiant conseil ED

Pour être en cohérence avec le décret de 2022, certains ajustements doivent être effectués pour le règlement intérieur (RI) de l'ED chimie en particulier les volets VAE et césure. Pour les CSI, l'ED chimie avait déjà instauré un pour chaque ré-inscription dans son règlement intérieur avec deux membres extérieurs à l'équipe pédagogique. La Convention individuelle de formation (CIF) doit être remplie à l'inscription et présentée lors du CSI, le jury devra avoir un regard sur le suivi de la formation par rapport à celle annoncée (certificat d'aptitude).

Seul l'IFPEN doit mettre en place un CSI en fin de première année puis utilisera le rapport à mi-parcours pour la réinscription en 3^{ème} année. Il est convenu que pour les conventions CIFRE, le rapport annuel ANRT pourra se substituer au CSI.

Un point sur lequel il faudra également réfléchir, c'est le renouvellement du mandat des membres du conseil de l'ED Chimie, certains établissements aimeraient un maximum de deux mandats.

Peu de gros changements de fond donc, le travail sera effectué par le bureau et présenté au prochain conseil. Il faudrait que les RIs soient validés avant la fin de l'année civile.

Un point plus inquiétant est le manque de motivation des étudiants de l'ED chimie pour participer comme représentants des usagers au conseil de l'ED. une proposition de la direction d'attribuer 21 heures de formation (7 heures par an) transverse en lien avec cette participation a été voté favorablement à l'unanimité. Il a également été question de délivrer une attestation de « participation à la vie citoyenne) (proposition de Mme PIGNARD de l'ENTPE). Actuellement, seule Mme Kristi TOUMA (doctorante au LAGEPP) siège au conseil de l'ED Il est envisagé de relancer les étudiants ainsi que les DUs suite à cette proposition.

2- Déroulement du prochain concours de l'ED Chimie

L'organisation du concours 2023 est calquée sur celle de l'année dernière avec une première étape de pré-sélection d'une vingtaine de candidats au lieu des 40 couramment auditionnés. Cette pré-sélection, mise en place depuis 2020, est fortement appréciée par les membres du jury. Elle a permis des échanges plus pertinents avec les candidats mais également lors des délibérations. Il semble également que celle-ci n'ait pas perturbé la sélection des meilleurs candidats. La direction présente les critères de sélection qui ont été utilisés lors des précédents concours : somme des moyennes des 3 semestres de master + bonus si place d'honneur + perte de points si UE en session 2 + TOEIC + Stages labo + récompenses + année d'obtention. Cette année peu de candidatures (28) par rapport aux années précédentes. La pré-sélection a été effectuées sur 26 dossiers car deux désistements (ISA et ENS).

Il est a noté que M. Simone ROSSI de l'ISA a obtenu un contrat doctoral (CD) sur la campagne 2023 dédiée à l'international. Bénédicte DURAND a précisé que c'était la dernière année que ces contrats doctoraux étaient décernés.

Le concours de l'ED chimie 2023 aura lieu les 12 et 13 Juin dans la salle du conseil du département chimie (bâtiment Chevreul).

Cette année, l'ED Chimie dispose de :

- 8 CD de l'UCBL + 2 ½ contrats
- 2 CD de l'ENS
- 1 CD de l'INSA

Plusieurs points ont été soulevés par la direction et les membres du conseil :

- Aucun des membres extérieurs du jury n'a été payé par l'UdL l'année dernière ce qui rend la composition du jury de cette année très volatil. Au 30 mai, la composition est celle-ci-dessous mais elle pourrait évoluer très fortement avant le concours. Il manque actuellement un expert en chimie organique mais Olivier PIVA envisage de proposer des noms.
- La direction rappelle les droits de tirages théoriques sur les 5 prochaines années pour chaque unité qui est modulables en fonction de la qualité des candidats mais qu'ils servent à faire les interclassements
- SP : l'ED est entièrement géré par l'UCBL, qu'en est-il des étudiants non UCBL ?
BD : l'argent ira à tous les étudiants de l'ED (convention de reversements ?)
- Une particularité cette année car le laboratoire LHCEP candidate pour un ½ CD. En cas de réussite de la candidate il restera un ½ CD à attribuer ce qui n'a jamais été fait par l'ED Chimie. Il faut donc envisager un appel à proposition pour compléter ce ½ CD (??)

3- Passage de SIGED à ADUM

Le passage de SIGED à ADUM sera effectif pour les nouvelles ré-inscriptions 2023/2024. Les directeurs d'ED et les gestionnaires ont eu des formations sur plusieurs jours (responsable ADUM Mme Chiara PELLEGRINO). Il apparait que ADUM est une application qui demande beaucoup plus d'informations que SIGED et qu'il faudra donc être vigilant.

Aucun transfert de données de SIGED n'étant envisagé, tous les étudiants devront se réinscrire en déposant à nouveau tous leurs documents en annexe. Tous les dossiers devront être vérifiées ce qui va demander un très gros travail de l'ED Chimie à la rentrée. Merci d'être compréhensif.

SIGED restera consultable comme archives seulement.

4- Bilan financier

Le budget 2023, de l'ordre de 21k€, est quasiment le même que les années précédentes. Le seul changement concerne la gestion unique de l'ED Chimie par l'UCBL et non plus par l'UdL.

Le texte de la convention pour les subventions « congrès » vient d'être modifié et est maintenant opérationnel.

En accord avec les propositions de l'HERES concernant les formations, l'ED effectuera un sondage auprès des étudiants pour savoir quelle(s) formation(s) manquante(s) par rapport au panel de celui du site pourrait être envisagée(s).

Il serait également question de financer des déplacements d'étudiants qui devraient utiliser des équipements spécifiques non-présents sur le site Lyonnais.

5- Questions diverses

- Ajouts de spécialités sur ADUM : Environnement pour ENTPE. Demande faite à Chiara pour l'ajout de différentes spécialités car sur ADUM la spécialité mentionnée lors de l'inscription sera celle présente sur le diplôme (possibilité de changer en cours de doctorat)

Fin de séance : 14h00

Fait à Villeurbanne le 5 Juin 2023,

Pr. Stéphane DANIELE / Directeur ED Chimie de Lyon

PJ. Transparents présentés lors du conseil de l'ED Chimie